

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3507

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20250064. Date de parution : 31 mars 2025. Annonce numéro : 3008. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

892 832 601 RCS Toulon.

PHILA.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 110000.00 EUR.

Adresse : 38, Rue De la Vue des Îles, le Domaine du Mirage, 83230 Bormes-les-Mimosas.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE Société DUNE Société par actions simplifiée au capital de 4100000 euros, Ayant son siège social sis 3 Place Championnet 26000 VALENCE, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 891 167 629 ET Société PHILA Société par actions simplifiée au capital de 110 000 euros, Ayant son siège social sis 38 Rue de la Vue des Îles Le Domaine du Mirage 83230 BORMES- LES-MIMOSAS, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 892 832 601 AVIS DE PROJET DE FUSION 1/ Fusion par voie d'absorption par la Société DUNE de la Société PHILA Projet en date du 25 mars 2025 2/ La société PHILA ferait apport à la société DUNE de la totalité de son actif soit 6 259 986,91 euros à charge de la totalité de son passif, soit 3 682 413,71 euros soit actif net 2 577 573,20 euros. 3/ Montant de l'augmentation de capital social de la société DUNE au titre de l'absorption de la société PHILA : 2 050 400 euros 4/ Rapport d'échange des droits sociaux : 18,64 actions de la société DUNE pour 1 action de la société PHILA, soit création de 205 040 actions nouvelles de 10 euros de la société DUNE 5/ Montant prévu de la prime de fusion : 527 173,20 euros 6/ Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS le 31 mars 2025 au nom de la société DUNE et au greffe du Tribunal de Commerce de TOULON le 28 mars 2025 au nom de la société PHILA. Pour avis Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..